

RAGRÉAGE FIBRÉ

DESCRIPTION DU PRODUIT

Le ragréage fibré est un produit de ragréage souple à base de ciment et de fibres incorporées.

- Le ragréage fibré est spécialement conçu et étudié pour les supports sensibles à la déformation tels que les planchers bois, les supports à base de ciment fissurés et les supports mixtes (différents supports).
- Il est recommandé pour les locaux classés P4/P4S au plus en neuf et en rénovation.
- Ce produit est autolissant et peut être peint.
- Appliquer sur une épaisseur de 3 à 20mm, il permet de travailler sur la plupart des supports et notamment les supports bois.

DOMAINES D'APPLICATION

Sol Intérieur en neuf ou en rénovation.

En neuf :

- Dallage en terre-plein.
- Chape ciment adhérente ou flottante.
- Plancher béton.
- Plancher chauffant à eau y compris réversible et plancher rayonnant électrique.
- Chape anhydrite.
- Panneau dérivé du bois.

En rénovation :

- Carrelage.
- Trace de colle acrylique, vinylique et néoprène.
- Peinture de sol (polyuréthane, époxy, acrylique).
- Plancher bois à lames sur lambourdes ou solives et plancher de doublage.

NB : En cas de plancher chauffant neuf les premières mises en chauffe et essais doivent être faites avant la pose du ragréage. Dans tous les cas, le sol chauffant doit être totalement arrêté au moins 48 heures avant et ne peut être remis en marche qu'au minimum 48h après la pose.

OUTILS NECESSAIRES

- Verre doseur, seaux de gâchage de taille adaptée (30 litres environ) ou poubelles (à fond plat), taloche flamande ou plateau inox, fouet mélangeur (monté sur une perceuse à variateur).
- Les outils se nettoient à l'eau immédiatement après utilisation.
- Équipe idéale d'application : 3 personnes (2 préparent les mélanges pendant que l'autre applique). Cela permet de travailler rapidement et d'enchaîner les coulés en limitant les reprises de matières.

PREPARATION DU SUPPORT & PRIMAIRE

- Le support doit être résistant, sain, stable, sec (non exposé à des remontées d'humidité).
- La surface doit être dépoussiérée, propre, saine et débarrassée des parties non adhérentes et exempte de tout produit susceptible de nuire à l'adhérence : huile, graisses, la peinture, le plâtre, la laitance du béton et les traces de colle. Les éliminer par nettoyage et/ou grenaillage et/ou ponçage.
- Reboucher les trous avec un produit adapté.
- Réparer les fissures localisées du support par un produit adapté selon les DTU en vigueur.
- Sur tous les supports, appliquer le primaire adapté (temps de recouvrement, cf. Fiche Technique du primaire)
- Spécificités par supports :

Carrelage : sonder la cohésion des carreaux, retirer les carreaux descellés et reboucher leurs emplacements. Nettoyer à la lessive 'St Marc' votre sol carrelé afin d'ôter tout reste de graisse et d'assurer une meilleure adhérence. Bien rincer ensuite et laisser sécher. Un surfacage (ponçage) du carrelage est vivement conseillé afin de permettre une meilleure accroche du système.

Chape Hydraulique (ciment, à l'exclusion des chapes légères...) : attendre au minimum 28 jours, conformément au D.T.U. avant recouvrement et sonder l'humidité résiduelle du support (un taux d'humidité inférieur 4.5% est nécessaire).

Support à base de bois : s'assurer que le bois se trouve dans des conditions d'hygrométrie moyenne et que la présence d'aération en sous face du parquet est maintenue, sinon la créer.

Plancher chauffant neuf : les premières mises en chauffe et essais doivent être faites avant le ragréage fibré. Le sol chauffant doit être totalement arrêté au moins 48 heures avant et ne peut être remis en marche qu'au minimum 48h après coulé.

Plancher chauffant à eau chaude : mise en chauffe préalable impérative (se référer Avis Technique du Fabricant).

Plancher chauffant électrique basse température : arrêter impérativement celui-ci 48 heures au préalable avant la pose du ragréage fibré.

Chape Anhydrite (Sulfate de Calcium) : attendre au minimum 8 semaines, conformément au D.T.U. avant recouvrement et sonder l'humidité résiduelle qui doit être inférieure à 0.5% conformément aux Fiches Techniques du fabricant de chapes (test bombe à carbure ou mesure à l'aide d'un humidimètre). La chape devra être poncée puis aspirée.

Peinture : Vérifier son adhérence par test de quadrillage (aucune zone écaillée ne doit visualisée), nettoyer sa surface par ponçage et dépoussiérage.

Résumé des Primaires

Chapes hydrauliques ou autres supports poreux ou dans certains cas de supports « abimés » Bois	<ul style="list-style-type: none">• Primaire Sablé Multi-Support en respectant les consommations indiquées pour un sol coulé
Carrelage & carreaux de ciment intérieur ou dans certains cas anciennes chapes non poreuses, anciennes terres cuites (après dégraissage) Anciennes peintures	<ul style="list-style-type: none">• Primaire Sablé Multi-Support
Chapes anhydrites	<ul style="list-style-type: none">• Primaire Sablé Multi-Support : Le support doit être dépourvue de laitance et dépoussiéré. Le taux d'humidité de la chape doit être inférieur à 0.5% (test de la bombe a carbure ou mesure à l'aide d'un humidimètre). Appliquer une première couche diluée à 20% et passer ensuite une deuxième couche non diluée (respecter le rendement préconisé)

Autres supports : Nous consulter

PRÉPARATION DU MELANGE

- Verser un seau de 25kg dans 6L d'eau et mélanger avec un malaxeur électrique (500tr/min max).

ATTENTION :

Un rajout d'eau supplémentaire aux proportions indiquées ci-dessus, pourrait entraîner l'apparition de fissures et autres problèmes techniques.

Un manque d'eau pourrait entraîner un mélange moins onctueux et ainsi un produit qui ne se tend pas correctement.

Pour obtenir une bonne répartition des fibres, il est impératif de prolonger le temps de malaxage par rapport à un enduit non fibré, jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et sans grumeaux.

MISE EN OEUVRE

- Température ambiante idéale de mise en œuvre : +5 à +30°C

- Température du sol minimale pour la mise en œuvre : +10°C

- Durée pratique d'utilisation : 20 minutes environ une fois le mélange effectué (pour une température de +20°C, un taux d'humidité ambiant de 65%)

- Humidité relative de l'air ambiant : inférieur à 65%
 - Verser doucement le mélange sur le sol.
 - La gâchée la plus fraîche (consistance plus fluide) viendra légèrement déborder sur la précédente afin d'égaliser la surface.
 - A l'aide de la taloche flamande, aider le produit à se mettre en place et lui permettre d'aller dans les angles...).
 - Soigner particulièrement le raccord avec le bas des murs.
- Éviter une exposition au vent et au soleil au moment de l'application et pendant le séchage. Fermer les volets ou occulter les vitres et éviter les courants d'air. Bloquer les courants d'air sous les portes afin d'éviter le risque de faïençage à ces endroits.

SÉCHAGE FINAL

Le produit doit être protégé du gel, du vent et du soleil pendant sa prise et son durcissement. Ne pas utiliser de bâches, cartons, tapis, qui empêcherait le produit de sécher dans de bonnes conditions.

- Les délais sont indiqués pour une température ambiante de +20°C et peuvent varier selon les conditions de mise en œuvre.
- Délai d'attente avant la circulation piétonne (de préférence en chaussettes) : 3h environ suivant les conditions d'humidité et de température ambiante.
- Délai de recouvrement avant nos 'bétons cirés' : dépend de l'épaisseur du ragréage fibré appliquée et des conditions d'humidité et de température ambiante. Nous conseillons de vérifier le taux d'humidité résiduel par une mesure à l'aide d'un humidimètre (la valeur doit être inférieure à 1% d'humidité).
- Remettre en chauffe (chauffage au sol ou ambiant) au plus tôt 48 heures après application et de façon progressive, car une différence de température entre le support et l'air ambiant peut créer de légères microfissures (inférieures à l'épaisseur d'un cheveu).

RENDEMENT & CONDITIONNEMENT & CONSERVATION

- Rendement : 1,6kg / m² / mm
- Formats : Un seau de poudre de 25kg
- Les produits se conservent 1 ans dans leur emballage d'origine, non ouvert, à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

Surface recouvrable avec un kit en fonction de l'épaisseur :

Épaisseur en mm	3	4	5	6	7	8
Surface couverte en m ²	5,2	3,9	3,1	2,6	2,2	1,9

PRODUITS ASSOCIES

- Sol coulé SC+ / Sol coulé RBX / Sol coulé AXXX / Enduit Béton Coloré EBC / PURE® Minéral Béton PMB

RECOMMANDATIONS ET MISES EN GARDE

- Consulter la version la plus récente de cette Fiche Technique (voir site internet). Notre service de Vente à Distance et nos revendeurs sont à votre disposition pour toute précision complémentaire.
- Les revêtements décoratifs type 'béton ciré' sont des matériaux présentant un aspect continu, avec très peu de joints & fractionnements. Malgré une certaine souplesse, ils peuvent accepter certaines déformations du support, mais dans une certaine mesure. Le matériau décoratif est donc (comme peintures et autres enduits décoratifs) sensible aux mouvements du support. En cas de mouvement différentiel important de celui-ci, il peut arriver que des fissures apparaissent, et ce, malgré tout le soin apporté à votre travail lors de l'application.
- Les garanties de bonne tenue et de longévité ne peuvent être acquises qu'en cas d'utilisation du système complet de la gamme Mercadier (primaire, produit et finition) et du strict respect du mode d'emploi de ce système ainsi que des recommandations d'entretien. Notre responsabilité ne saurait donc d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements et n'utilisant pas l'intégralité de notre système.
- Les informations, astuces et conseils relatifs à l'utilisation finale des produits MERCADIER, sont fournis en toute bonne foi. Ils se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société MERCADIER a acquise à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Les couleurs & aspects figurant sur nos nuanciers sont indicatifs et ne peuvent pas être considérés comme contractuels. Il en est de même pour les panneaux présentés en magasin. Dans la limite du possible, il est préférable d'utiliser des lots identiques. Ces produits ont en effet un rendu final nuancé qui peut aussi varier en fonction conditions d'application (geste de l'applicateur, température etc.).

HYGIENE ET SECURITE

DANGER : Contient Ciment Portland, produits chimiques

Mentions de danger :

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée
H318 Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de Prudence :

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols

P280 Porter des gants de protection des vêtements de protection un équipement de protection des yeux et du visage

Intervention

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

Elimination

P501 Eliminer le contenu /récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale

SECURITE / PRECAUTIONS

Se référer à la Fiche de Données de Sécurité du produit



Conformément à la nouvelle réglementation française qui impose des valeurs limites du taux de COV (Composé Organique Volatil), présent dans les produits de la construction ce produit Mercadier respecte l'environnement. Cette réglementation impose que les produits de la construction et de décoration doivent être munis d'une étiquette indiquant de façon simple et lisible, leur niveau d'émission en polluants volatils (COV).

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Les informations contenues dans cette fiche sont l'expression de nos connaissances et de résultats d'essais, elles ne peuvent en aucun cas être considérées ni comme apportant une garantie, ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse